CHSCT du 1ER JUILLET 2014

DECLARATION LIMINAIRE ET COMPTE RENDU

DECLARATION LIMINAIRE

Le 20 mars dernier, à l'appel de l'intersyndicale de la DGFiP et de la DDGDI les agents des Finances se sont fortement mobilisés pour combattre les démarches stratégiques, leurs cortèges de suppressions d'emplois, de réductions de moyens, de démantèlement des services sur l'ensemble du territoire et pour obtenir satisfaction notamment sur l'amélioration des conditions de vie au travail et sur l'éradication de la souffrance au travail.

Le 15 mai 2014, la mobilisation des agents des Finances Publiques s'est confirmée à un haut niveau.
Lors du comité technique ministériel du 30/04/2014, le ministre, Mr SAPIN a clairement transformé le champs des négociations sur la souffrance au travail en l'étendant à l'ensemble de la santé au travail en y affectant des moyens.
A partir de ce jour nous considérons que des champs comme l'amiante, les CMR (substance cancérigène mutagène reprotoxique) ont vocation à intégrer l'espace de négociation.

S'agissant de la souffrance au travail, les personnels et leurs représentants considèrent que compte tenu du contexte de restructuration permanente et des suppressions d'emplois, la légitimité et la crédibilité des directions locales et nationales à mener une véritable politique de prévention et de résorption est fortement entamée.

Les continuelles suppressions d'emplois, les restructurations, la course à la performance et par effet boomerang les fortes pressions hiérarchiques observées ces derniers mois font qu'aucun service, aucun agent n'est épargné. La souffrance au travail est devenue la norme et les directions engagées dans la course au rendement, aux restructurations et aux suppressions d'emplois montrent leur incapacité à combattre ce phénomène.

En effet, la mauvaise gestion des dossiers amiante et immobilier depuis plusieurs années a considérablement détérioré nos conditions de travail.

Ce constat ne doit pas être une fatalité. L'engagement que la CGT Finances a pris pour les agents de son ministère est connu et reconnu.

Monsieur le président, vous le savez la CGT Finances n'acceptera jamais une suppression d'emploi, une restructuration, une seule fibre d'amiante, une pression hiérarchique qui dégraderais les conditions de travail d'un seul des agents travaillant dans notre ministère.

De même la CGT Finances vous rappellera systématiquement vos responsabilités en matière de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail.
Comme vous le savez, Mr le président, vous avez vis à vis de vos agents une obligation de sécurité et de résultats.

C'est pourquoi, au nom des agents de Villeneuve-le-roi, d'Orly et tous les services que vous vous apprêtez à démanteler nous vous demandons de revenir sur cette décision qui va considérablement détériorer les conditions de travail et ajouter de la souffrance à des agents déjà très touchés par les suppressions de poste.
De plus, au nom des habitants et des élus de Villeneuve et d'Ablon nous vous demandons de garder de la proximité si essentielle pour les populations fragilisées mais aussi pour tous ceux qui régulièrement font appel à nos services dans le cadre de leurs missions de service public.
Nous le savons, le développement du service public n'est pas votre priorité, mais elle est celle de la CGT Finances, et autour d'elle, celle de nombreux usagers.

Pour terminer, nous attirons votre attention sur la nécessité impérieuse, de réellement consulter les agents, qui sont les seuls à supporter les conditions de travail dégradées et les difficultés engendrées par la politique d'austérité que vous déclinez en marche forcée sur notre département.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

En réponse à notre liminaire, le président a précisé : « qu'il comprenait et partageait nos soucis en matière d'amiante et qu'il s'engageait à trouver les moyens pour éliminer l'amiante et autres substances néfastes du

département. Sur le service public, il nous a répondu que la notion de service public n'était plus un sujet et que l'heure était à la modernisation et au regroupement. »

1er point à l'ordre du jour: Fusion des trésoreries de Villeneuve-le-Roi et Orly

Dans un premier temps, Monsieur Brunet nous annonce que le déménagement aura lieu début janvier et non début décembre pour des raisons d'organisation des services mais le déménagement se fera de toute façon. D'après lui les effectifs réduits de Villeneuve-le-Roi ne permettent plus à ce poste de fonctionner et qu'il a atteint le seuil critique. Il ne s'agit pas uniquement de réaliser une économie de 50 000 €.

Pour la CGT ces arguments sont fallacieux et le service public n'a jamais pâtit des faibles effectifs. Ils n'ont jamais empêché nos collègues d'assurer un service public de qualité. Nous avons également rappelé que garder un service public de proximité était vital pour les populations les plus fragilisées et que les usagers, les agents et les élus locaux étaient parfaitement opposés à la disparition d'un service public supplémentaires

Lors de la préparation du CHS-CT, la CGT avait posé une vingtaine de questions émanant des agents d'Orly et de Villeneuve-le-Roi.sur leurs conditions de travail actuelles et à venir.

La seule question sur laquelle la direction nous a donné une réponse est celle des fauteuils vétustes(plus de 10 ans) qui après recensement feront l'objet d'un changement.

Tous les autres problèmes ont fait l'objet de réponses vagues (à voir, à étudier, le dossier n'est pas ficelé, nous n'avons pas eu le temps, ….)

Le compte n'y étant pas la CGT a demandé une interruption de séance. Après consultation de l'ensemble des représentants du personnel, un report de la décision du CHS-CT a été demandé et obtenu. Le CHS-CT réexaminera le sujet le 05 septembre prochain. Mr Brunet a sollicité une réponse à chacune de nos questions de la part de ses services.

2ème point : les propositions d'actions

Le projet de rampe d'accès handicapés de Champigny, longtemps demandé par la CGT a enfin été voté et sera réalisé avant fin 2014.

Le complément de films de protection thermique sur les vitres de la trésorerie de Paul Guiraud a également été approuvé. A noter que lors du premier vote, seule la CGT avait approuvé ce projet.

Comme l'avait demandé la CGT un projet de désamiantage nous a été proposé et validé. Il s'agit des cache-radiateur découverts récemment à Nogent au rez-de-chaussée. Les travaux auront lieu la deuxième quinzaine d'Octobre. Mr Brunet s'est engagé à informer les agents, à effectuer les travaux en leur absence et donc à fermer l'accueil pendant la durée des travaux, et enfin de réintégrer les agents après affichage des analyses d'air satisfaisantes.

3ème point :Rapport annuel de la médecine de prévention

Madame Lemaitre-Prieto nous a annoncé son départ pour de nouvelles fonctions à compter du 1er juillet 2014.

La CGT s'est inquiété de son remplacement. La direction nous a annoncé que le processus de recrutement était en cours et qu'il échappait à la direction départementale.

La CGT demandera à ses représentant nationaux de suivre cet inquiétant dossier. 2000 agents se retrouveraient sans médecine de prévention.

4ème point: Compte-rendu de la visite de la DNID

La CGT s'est inquiété des augmentations de volumes de métaux précieux et autres bijoux à traiter par la DNID. En effet, les agents sont confrontés à une masse plus importante d'expertises et leurs effectifs réduits leur fait faire de nombreuses manipulations de produits chimiques... Nous attendons une réponse de la direction de la DNID.

5ème point : suivi des registres

Seule la CGT a interrogé les directions sur les actions de prévention des risques menées ou à mener. La Cgt reste vigilante sur l'aspect préventif du travail du CHS-CT

La CGT a rappelé la nécessite d'effectuer régulièrement les exercices incendie, la direction a pris note de nos remarques.

6ème point : questions diverses

La CGT a demandé et obtenu que tous les agents soient informés par mail des formation CHS-CT offertes (Sauveteur-secouriste du travail, maniement des extincteurs) car les mails adressés aux seuls chefs de service ne donnent pas satisfaction.

Mr Brunet a donné l'assurance que cela sera fait.

Vos représentants CGT au CHSCT 94

Pierre-Yves GABAY, Bernard GINEZ, Josée MARCIANO, Meryem BOURGUIBA, Claire HOUEE et Alexis CORTIJOS